La Limace

Bulletin d'information de la coopérative de culture de légumes biologiques
La Clef des Champs paraissant deux fois par an
05/2022 - 93e parution

au sommaire

éditorial	2
bienvenue aux nouveaux coopérateurs	3
groupe éthique et ressources humaines	4
le prix juste	5
pv de l'assemblée générale	8
les finances	19
le calendrier	21
périodes de livraison des légumes	22
la limace	23

Photo de couverture:
Le gâteau du 40ème anniversaire
Photo: Mireille Cattin
Montage photo: Philippe Cattin

contacts

Jardiniers
Denis Anselmo et Yann Meury
079 265 42 05
jardiniers@clef-des-champs.ch
calendrier@clef-des-champs.ch

Co-Présidente
(admissions-démissions)
Anita Kradolfer
079 831 86 85
presidence@clef-des-champs.ch

Co-Président
Didier Lambert
078 756 89 77
presidence@clef-des-champs.ch

Administratrice
Christine Braun
admin@la-clef-des-champs.ch

Responsable de La Limace
Mireille Cattin
famille-cattin@bluewin.ch

Les autres membres du comité
Odile Lorenzini, Lucienne Merguin Rossé, Philip Berry.

Adresse du jardin
CP 67
Moulin de la Terre
2950 Courgenay

édito

quelques réflexions du jardinier co-fondateur ou le mythe fondateur de la Clef en guise d'édito

La Clef des Champs fête ses 40 ans: qui l'aurait cru en 1982 ! On pensait que si cela durait cinq ans, ce serait génial ! Un bref regard en arrière est intéressant surtout si cela peut servir pour les quarante ans à venir de la Clef.

Un jour, un prof de lycée très intéressé à trouver des légumes bio, quasiment introuvable dans le Jura à l'époque, s'est adressé à nous. Il savait que j'étais jardinier, bien que peu expérimenté, mais super motivé. Il avait lu un article début 1980 dans le défunt « Rebrousse Poil » sur une coopérative en création à Genève, Le Panier à Légumes. Il a réussi à nous enthousiasmer. De plus, il disait qu'il serait facile de trouver des intéressés parmi ses collèges. Mais nous nous sommes retrouvés, toujours motivés, sans terrain et sans membres en été 1982. Le projet n'a pas été mis « en jauge » comme suggéré et en novembre 1982, un beau jour de Saint-Martin, nous avons trouvé enfin un terrain à Grandfontaine. Un peu loin de tout, mais dans un cadre bucolique.

> **« Au début, nous étions vus comme des « bêtes curieuses ».**

Dès le début, la Clef a été pionnière de l'agriculture contractuelle de proximité ou l'agriculture solidaire. Ses deux « grandes sœurs » les Jardins de Cocagne à Genève et l'Agrico à Bâle ont été fondées peu avant. Consommateur.trices et producteur.trices partagent les risques. La proximité (circuit très court), l'agriculture biologique et l'autogestion en ont été les « grandes principes ». La devise « penser localement, agir globalement » faisait déjà partie de nos convictions. L'expression « néo ruraux », à la mode à l'époque, nous allait bien. A la première AG, avec une douzaine de participant.es, la déci-

sion est prise malgré une grande incertitude : de salarier un jardinier et pas seulement organiser un jardin collectif. Les premières années, nous étions vus comme des « bêtes curieuses ». Est-ce que c'est une secte? Est-ce que l'agriculture biologique est possible? Est-ce que les consommateurs vont travailler gratuitement pendant longtemps? Et j'en passe. La curiosité plutôt bienveillante des Ajoulots et des gens de Grandfontaine, la bonne presse dans les médias, le bouche à oreille positif et la bonne production de légumes l'ont finalement emporté assez rapidement.

Certains dimanches d'été, avec le grand télescope de Roche d'Or, on pouvait voir défiler des gens venus visiter notre jardin. À la fin des années nonante et après 17 ans de cultures, avec 90 membres, le terrain devenait trop petit. Il fallait faire 36 km pour se rendre sur les cinq terrains cultivés. Un de mes cauchemars était d'avoir oublié un terrain et de ne plus le retrouver en automne ou de me trouver en face d'une maison construite à cet emplacement !

Grâce à un ami paysan, nous avons pu emménager sur ses terres à Courgenay et nous avons acheté le terrain lors de la préparation de sa retraite. Avec l'aménagement permacole exemplaire de la parcelle et la permaculture comme méthode de travail, la Clef des Champs est de nouveau une pionnière, comme à ces débuts ! Tout cela fait de moi un jardinier retraité comblé. Un grand merci à tous les gens qui se sont engagés et qui le font encore et toujours pour notre projet.

Hansjörg Ernst
Premier jardinier de la Clef

Cordiale bienvenue

Quel plaisir d'accueillir de nouvelles coopératrices et de nouveaux coopérateurs à la Clef des champs.

Bienvenue à Fabrice Borruat, Céline Derungs, Catherine Florès, Jordane Hauert, Christine Jolidon, Patricia Jolidon-Laterali, Kaplan Kalgay et Sibylle Chenevard, Daniel Widmer et Judith Merk, Ralph Périllat, Véronique Auclaire, Jia You Charmillot, Juliette Colomb et Charles >Duval, Sidonia Held, Nicole Golay, Marianne Doyon, Rachelle Cattin.

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance au jardin. Nous pouvons encore accueillir plusieurs personnes cette année. parlez en autour de vous, faites profiter vos amis et connaissances des bons légumes biologique, régionaux et de saison de la Clef des champs!

groupe de travail

éthique et ressources humaines

Notre intention de réfléchir à un accueil plus sécurisé des bénévoles a fait l'objet d'un article dans la Limace 11/2020 (page 3). Le comité de la CdC a mis en œuvre en 2022 cette volonté par la création d'un groupe de travail «Ethique et Ressources Humaines», composé de Elsa Aubry et Marianne Farine (coopératrices), Odile Lorenzini et Lucienne Merguin Rossé (membres du comité), Denis Anselmo et Laetitia Cardis (jardinier et stagiaire). A la suite de plusieurs réunions efficaces de mars à avril, un cahier des bénévoles a été élaboré, comprenant l'engagement réciproque entre CdC et bénévoles, les droits et devoirs des bénévoles et une convention de collaboration pour bénévoles. Nous avons encore à finaliser les contours (la question assez complexe) d'une assurance pour les bénévoles de la CdC, ce qui est en cours de réflexion et de demande d'offre.

Le groupe de travail a profité aussi d'approfondir une réflexion sur ses responsabilités eu égard aux employés, stagiaires rémunérés et non rémunérés. Suivant cette démarche, les assurances de la CdC en tant qu'employeur ont été passées en revue (chez Agrisano). Le contrat de stage est dorénavant amélioré et sera signé par le comité et le jardinier, représentants la CdC. Odile Lorenzini est nommée responsable Ressources humaines - Personne de confiance et pourra être sollicitée en cas de besoin par les employés et bénévoles. Ainsi la responsabilité est mieux répartie entre le comité et les jardiniers en ce qui concerne la thématique relationnelle.

De fait, tout coopérateur doit être assuré via son assurance accident en tout temps. En effet, la CdC ne prend pas en charge les accidents des coopérateurs, car il ne s'agit pas d'une relation d'employeur à employé. Pour rappel, la définition d'une Coopérative, donnée par la Recommandation n 193 de l'Organisation internationale du travail, sur la Promotion des coopératives est la suivante : « Association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement. » Prochainement, une information à ce sujet vous parviendra.

> **Tout coopérateur doit être assuré en tout temps.**

Le cahier des bénévoles sera remis à chaque personne concernée dès ce printemps.

Odile Lorenzini, Denis Anselmo
et Lucienne Merguin Rossé

le prix juste

réflexion sur la relation des salaires et du prix des produits

L'idéal solidaire de notre coopérative laisse supposer que la rémunération de vos jardiniers est juste et établie sur une réflexion sur la valeur de leur travail. Et bien, je vous propose qu'on se penche sur cette question.

Je voudrais qu'on s'y attarde aujourd'hui, car c'est une thématique qui revient chaque année sur la table au comité. Vous vous souvenez aussi que notre assemblée a par deux reprises, quasi consécutives, augmenté le prix du panier ces dernières années… Rassurez-vous, ce n'est pas là où je veux en venir aujourd'hui !

Notre salaire à Yann et moi, s'élève à 50'000 frs brut par année, 13ème compris, ce qui équivaut pour 12 salaires à 4150 frs / mois en brut et 3600 frs / mois en net.

Selon notre contrat de travail, nous travaillons à 80% d'un 45h/semaine et ce salaire pour un 80% est correct. Mais, en réalité, nous sommes, tous deux, plutôt à 100% depuis 2018.

Que dit la branche ? Si nous nous basons sur la grille salariale indicative de USP 2022, notre salaire pour un 100% devrait se situer entre 4'400 et 5'700 frs brut sans 13ème, je vous propose de retenir l'objectif médian de 5'000 frs.

De fait, notre salaire est plutôt fixé par le marché. Le prix du panier a été fixé en tenant compte du prix des légumes dans le commerce et dans les autres structures proposant des paniers dans la région. D'ailleurs, précisons, que suite à une petite enquête que nous avons menée, nous pouvons dire qu'en comparaisons aux autres ACP romandes, nous sommes dans le tir.

Salaires indicatifs USP 2022

Classe de salaire	Fonction	Formation équivalente	Expérience professionnelle en Suisse	Salaire brut par mois	
				de CHF	à CHF
8	**Chef / cheffe d'exploitation (agriculture /économie domestique)** - Responsabilité de l'exploitation / intendance - Planification autonome de l'exploitation	Examen professionnel supérieur EPS Diplôme haute école spécialisée / université	Plus de 5 ans	4790,00	6385,00
			Moins de 5 ans	4175,00	5380,00
7	**Responsable de branche de production (agriculture et économie domestique)** - Responsabilité d'une branche de production - Planification autonome de domaines partiels	Examen professionnel (ECE 1)	Plus de 5 ans	4410,00	5750,00
			Moins de 5 ans	3930,00	5090,00
6	**Employé(e) d'exploitation (agriculture et économie domestique)** - Planification autonome du travail Exécution autonome de tous les travaux - Responsable de groupe	Certificat de capacité	Plus de 5 ans	4005,00	5205.00
			Moins de 5 ans	3785,00	4820,00
5	**Employé(e) d'exploitation (agriculture et économie domestique)** - Exécution autonome de tous les travaux Connaissances de base	Examen partiel, EFA 1, attestation fédérale de formation professionnelle (AFFP)	Plus de 5 ans	3715,00	4150,00
			Moins de 5 ans	3405,00	3765,00

Les comptes de la Clef ne sont pas foisonnants et cela ne se ressent pas seulement dans le portefeuille des jardiniers. A chaque exercice, le comité a peu de marge pour ficeler son budget. Nos stagiaires en font les frais, notamment. Alors que nous en accueillons plusieurs chaque année, tous ne peuvent être, ne serait-ce que défrayés. Nous avons également des difficultés à dégager assez de fonds pour tous nos frais de fonctionnement ainsi pour les investissements nécessaires au renouvellement et l'amélioration de notre équipement.

« Trouvons davantage de membres pour avoir plus de rentrées » me direz-vous. Ce raisonnement a ses limites : d'une part, nous avons des difficultés à trouver ces nouveaux adhérents, l'offre en paniers est grande désormais dans le canton. D'autre part, nous valorisons les surplus de légumes à travers la vente directe de sorte que nous avons très peu de pertes. Il y a donc une limite matérielle qui est la quantité maximale de légumes que nous parvenons à produire. Elle se situe à environ 170 paniers Famille (un panier Famille valant 2 Duo ou 3 Solo).

Au sujet de la vente directe, nous avons développé ce canal d'écoulement ces dernières années, car nous avions justement besoin d'augmenter le CA de la coopérative pour son équilibre financier face à l'érosion du nombre de membres. Mais il est clair que cette source de revenu doit rester un appoint, car ce n'est pas de l'agriculture solidaire.
Toutes ces considérations pour vous présenter le calcul suivant qui tente de définir un prix pour nos paniers avec pour données de base non pas les prix à la concurrence, mais le salaire juste des jardiniers ainsi qu'une marge suffisante pour la coopérative pour couvrir ses charges et ses investissements :
Tout de suite, en partant, je voudrais préciser que ce calcul est approximatif et simplifié, le but étant d'avoir une idée de ce que serait le prix juste.

Pour commencer, définissons quelles sont nos charges et quels sont nos produits. Du côté des charges, nous avons le salaire des jardiniers. En référence aux tableaux précédents, nous le fixons, ce qui nous semble correct, à 5'000 frs/mois brut et 12 salaires. Il y a ensuite le salaire de l'apprenti, 15'000 frs/an puis les charges sociales pour ces 3 salaires. Enfin, dans ce que nous nommerons les « charges annuelles d'exploitations », nous rassemblons tous les frais fixes, les frais variables et les amortissements.

Du côté des produits, il y a d'abord les paniers. Je propose pour simplifier le calcul de considérer un panier Duo comme un demi Famille et le Solo comme un tiers de famille. En ramenant ainsi tous les paniers en « équivalant famille », nous avions env. 145 paniers l'an dernier. Si on suppose qu'on trouve suffisamment de coopérateur pour ne plus faire de vente directe, vos jardiniers estiment que nous pourrions faire 25 paniers en plus, soit une capacité maximale en l'état actuel des choses de 170 paniers famille. Nous ne connaissons pas encore la valeur de ces paniers puisque c'est ce que l'on tente de définir. Chaque année, nous réalisons également 10'000 frs env. d'autres produits (heures non faites, dons, paiements directs,...), il faudra en tenir compte dans le calcul en allégeant les charges. L'équation finale est donc :

(Total des charges – autres produits) / le nombre de paniers maximal = 1325 frs, soit le « prix juste »

Le juste prix

Produits		Charges	
• 170 paniers fam	???	• 2 salaires à 100%	120000
• autres produits	10000	• salaire apprenti-e	15000
		• charges sociales	30000
		• charges annuelles d'exploitation	70000
		Total	235000

Equation :

235'000 - 10'000 = 225000 / 170 = **1325 frs**

Le paniers Famille a actuellement une valeur moyenne de 29 frs/livraison, au prix juste, nous serions à 37 frs, soit 8 frs de plus par panier.

Que faire de ce chiffre ?
C'était important de faire une fois cette démarche pour estimer la valeur réelle de nos paniers avec les chiffres des exercices comptables précédents.

Si ce résultat peut paraître élevé par rapport au prix actuel du panier, il faut rappeler que la valeur des légumes distribués est calculée sur la base des prix pour le conventionnel (non-bio) en vente directe. Les légumes de la Clef sont donc relativement bon marché par rapport à leur qualité. Si on utilisait les prix du bio en grande surface pour ce calcul, la valeur de légumes par panier pour une année serait encore supérieure à 1325 frs. Il faut également garder que ce calcul ne tient pas compte du travail fourni par les bénévoles et les stagiaires non-rémunérés. Si ce travail devait être accompli par une main d'œuvre rémunérée, le prix juste serait encore plus élevé.

Nous sommes conscients que ce prix de panier n'est pas accessible à toutes les bourses. Mais les jardiniers et le comité voudraient proposer à ceux qui se souhaitent de payer le panier au prix juste. C'est pourquoi notre site internet a été adapté de sorte que vous pouvez payer le prix de base ou ajouter le montant de votre choix.

A tout un chacun, donc, de définir, en fonction de ses moyens, quelle valeur il donne au travail des jardiniers ainsi qu'à notre coopérative toute entière.

Denis Amselmo

Lien vidéo explicative:
https://www.youtube.com/watch?v=zNjlD9dm_R

procès-verbal

de l'assemblée générale du samedi 12 mars 2022

Présences : 49 personnes
Excusés : Courtet Martial, Mittenpherger Florence, Guyot Laure et Vincent, Merçay/Machek Mélanie et David, Diacon Francis, Maître Mélanie, Moine Laurent, Breuleux Laurence et Raphael, Meusy Christophe, Michel Christine et Michel, Berthoud Philippe et Marie-Paul, Gerber Chantal, Wespi Zoé, Paupe-Vitali Marie-France, Grandchamp Mag et Jean-Bernard, Frossard Line, Salgat Sylvain et Philippe, Chapatte, Francine et Bruno, Gisin Hélène, Cuenat Françoise et Jacques, Choffat Marie-Josée et Gabriel, Bouduban Claire, Flury Aurélien, Mercier Yannick, Chételat Andrée-Anne, Gigon Isabelle, et Arnaud,
Merçay Mélanie

1. Ouverture de l'assemblée à 16h00

Le co-président Didier ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents.
Didier remercie les futures personnes qui aideront pour servir et ranger le buffet qui suivra l'assemblée.

2. Approbation de l'ordre du jour, du procès-verbal de l'AG du 13 mars 2021 paru dans la « Limace » du mois de mai 2021 et nomination des scrutateurs/trices.

Vote
L'assemblée approuve l'ordre du jour et le procès-verbal de l'assemblée du 13 mars 2021.
Fabian et Claudette sont nommés scrutateurs .

3. Présentation du comité (admission et démission des membres du comité)

Le comité est composé d'Anita Kradolfer et de Didier Lambert nos deux co-présidents, de Lucienne Merguin Rossé, d'Odile Lorenzini, de Philipp Berry, de Christine Braun et de Mireille Cattin.

Vote
L'assemblée accepte que les membres du comité soient reconduits dans leurs fonctions.

4. Admission et démissions 2021

En 2021 : 49 admissions et 22 démissions.
Admissions : Ludovic Dey, Violaine Meyer, Louis Peiry, Christine Riat, Claudio Germana, Johan Pidoux, Natalia Sebastian, Luc Chappuis, Pierre-Olivier et Dominique Cattin-Mourey, Christel Sommer, Pierre Bonnemain, Yannick Mercier, Marie-Louise Privat, Liliane Boeckle, Nelly Hennet et Jean-Philippe Chollet, Rachel Vuillaume, Laurence Frésard, Chloé Berberat, Nicole Chaix, Estelle Kamber, Marie-Paule Berthoud, Catherine Friedli, Nathalie Kogan, Evelyne Perrin, Irmi Fiedler, France et François Crevoisier, Jeanne Boillat et Léandre Chèvre, Benoit et Claudine Girard, Delphine Comte, Céline Mäder, Rachel Chételat, Romain Chifelle et Johana Gorrara, Isabelle Hürlimann, Eva Colomb et Lucas Wolfer, Bernadette Vallat, Denis Guerdat, Dania Eschenlohr, François Venzin, Claire Bouduban, Michael Liechti, Florent Dusapin, Savina Marquis, Laurane Girard, Cortat Valérie, Joana Noeth, Lucie Cortat, Léa et Aurélie Torche, Daniela Ruf, Brigitta Zumsteg
Démissions : Noeth et Joana Benedita, Laurane

Girard, Denis Guerdat, Eva Colomb et Lucas Wolfer, Delphine Comte, Evelyne Perrin, Catherine Friedli, Estelle Kamber, Rachel Vuillaume, Chris Amstutz, Katia Bilger, Luc Chappuis, Marie-Lucie et Jean-Jacques Comte, Damien Cottet, Ludovic Dey, Anita et Pascal Joray, Rose-Marie Lachat, Bastien Loetscher, Violaine Meyer, Pidoux Johan, Natalia Sebastian, Sandrine Vallat

2022

A ce jour, nous avons déjà 16 admissions pour 2022, dont 10 parts avec un abonnement « duo » et 7 parts avec un abonnement « solo ».

5. Rapport des co-présidents

Anita Kradolfer

Rétrospective :

Il y a quelques mois, j'ai récupéré une partie des archives de notre coopérative. Des cartons et classeurs qui attendent d'être stockés. Un classeur «Coupures de presses dès 1981» a attiré mon attention quand je cherchais une inspiration pour mon rapport de co-présidente.

Le temps évolue et La Clef n'utilise plus les mêmes outils. Notre terrain a bien changé depuis que nous sommes installés au Moulin de la Terre à Courgenay et il continue sa transformation.

Le journal RP bio publie en juin 1984 un article qui retrace la création de notre coopérative.

«Faire quelque chose ensemble», «première démarche: prendre des distances par rapport aux grandes firmes de l'agrobusiness, c'est-à-dire ne plus acheter les yeux bandés, n'importe quel produit: refuser dorénavant d'être complice de l'exploitation de la main d'œuvre du tiers-monde, ne plus être complice de la pollution provoquée par les insecticides, pesticides, désherbants chimiques. Refuser la voie royale de la facilité offerte aux consommateurs dans tous nos pays hautement développés. Savoir profiter des ressources de la région où nous vivons et retrouver l'énergie du rythme des saisons.»

Le «Démocrate» parle de la Clef le 9 mars 1985: «Cette expression poétique désigne une coopérative bien particulière, où les coopérateurs ne sont pas seulement consommateurs mais aussi producteurs. Car pour avoir droit aux légumes, il faut aussi travailler au jardin.»

Un peu plus loin, il cite Erica la présidente: «L'aspect social est important pour la coopérative. Il s'agit de ne pas s'isoler dans son jardin, mais de faire quelque chose ensemble. Pour certains coopérateurs c'est même plus important que la seule production de légumes.»

Le 24 août 1987, le «Pays» consacre une demi-page pour les 5 ans de la Clef: «La formule magique», «Apolitique, La Clef des Champs constitue une sorte de forum ayant pour base statuaire la culture de légumes biologiques. Si l'entreprise a pris son essor, depuis mars 1982, c'est qu'il existe une volonté de manger sainement, dans un autre rapport au sol. Une terre vue comme un patrimoine collectif plutôt que comme une possession individuelle.»

Dans le courrier du 19 février 2005, on peut lire le commentaire de Hans-Jörg. «La Clef des champs invite à prendre son destin directement en main et à ne pas seulement ouvrir son porte-monnaie. Le jardin a un rôle social et presque thérapeutique. On

s'y parle et l'on s'y sent bien. En travaillant la terre, on agit sur soi. Notre action se résume en trois mots: qualité, proximité et participation.»

Pour moi, dans ces articles, tout est dit et c'est toujours d'actualité. Si je suis engagé au sein du comité, c'est pour:

- continuer de montrer que c'est possible de produire autrement: sans pesticides et produits chimiques;
- de montrer que nous pouvons être actrice et pas seulement consommatrice;
- pour favoriser le côté social : faire quelque chose ensemble:
- soutenir cette entreprise qui voit la terre comme un patrimoine commun et qui en prend soin.

Soutenir la Clef des champs, c'est montrer que faire autrement c'est possible, et ça depuis 40 ans.

Didier Lambert

Bilan 21

L'année passée, on a eu le Corona et la pluie, condition très spéciale, merci aux jardiniers pour leurs persévérances et aux coopérateurs pour leurs soutiens et leurs compréhensions

Il y a eu le départ de Lou, notre 1er apprenti qui est allé terminer sa 3è année à Neuchâtel et Géraldine qui effectue aussi sa dernière année, chez nous, nous aurons un nouvel apprenti de Genève à la rentrée.

L'Ag 2021 a été organisé en visio et une quarantaine de membres l'ont suivi en ligne.

Nous avons aussi profité d'organiser une plateforme d'échange en visio sur le thème de notre raison d'être, une vingtaine de membres y ont participé. Nous avons pu ensuite nous retrouver au jardin en juin pour poursuivre la démarche.

En août, le comité à invité les membres qui mettaient un dépôt à disposition pour les remercier. Nous avions concocté un repas gastro comme nous avons l'habitude de le faire à presque chacune de nos séances mensuelle. Une semaine après, nous avons pu organiser notre traditionnelle fête d'été, repas, musique et beau temps.

En automne, le sondage a confirmé le bien-fondé des dépôts en vrac, nous constatons le succès des parts duo et solo que les familles sont plus petites, mais que la Clef s'agrandit. Dans l'ensemble, nos comptes s'équilibrent comme prévu. C'est aussi grâce aux ventes externes: plantons, magasins de vente directe, marché, etc. Nos jardiniers font un gros boulot pour augmenter les rentrées d'argent. Nous avons aussi eu quelques dons exceptionnels qui ont assuré nos comptes 2021. Nous avons remboursé les prêts à 5 ans pour l'achat du terrain.

Nous étions présents au marché Bio de Saignelégier, version allégée, mais une très belle participation. Nous avons continué la formule avec un petit stand à l'extérieur avec vente de légumes et atelier de lacto-fermentation. Celui-ci a eu beaucoup de

succès et nous l'avons organisé à nouveau lors de la journée choucroute.

Malgré le covid et la météo pourrie, je pense que le bilan de l'année est plutôt positif, les jardiniers ont assuré des beaux paniers, nous avons été solidaires et avons pu nous retrouver au jardin pour travailler, fêter et échanger. Le bilan financier est lui aussi positif. Merci aux jardiniers, apprentis, stagiaires, bénévoles, coopérateurs et coopératrices et merci à mes collègues du comité.

6. Rapport des jardiniers

Denis Anselmo

Retour sur les heures de travail

Sur ce tableau ci-dessous, vous voyez la répartition des heures de travail sur l'année en 4 catégories : jardinier (et apprenti-e), coopérateurs, stagiaires et bénévoles.

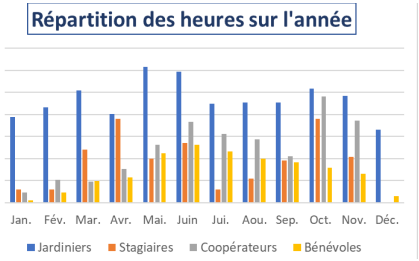

Nous voyons, comme à l'accoutumé que le travail s'intensifie avec l'arrivée du printemps pour culminer en juin. Le mois d'octobre est également un mois chargé avec la récolte des légumes de garde. Heureusement pour nous les jardiniers, la venue au jardin des coopérateurs, mais aussi des stagiaires et des bénévoles, suit bien l'évolution de la masse de travail au champ. Il y a juste en été (juillet-août) où on a moins de monde à cause des vacances et où c'est souvent difficile de tout suivre.

En tout, 12'000 heures environ ont été consacrées à la Clef en 2021, pour le jardin, mais également pour toutes les tâches autour du jardin, telles que la préparation et le rangement des dépôts vrac.

Regardons maintenant la répartition des heures entre les jardiniers, l'apprenti-e, les coopérateurs, les stagiaires et les bénévoles (figure ci-dessous).

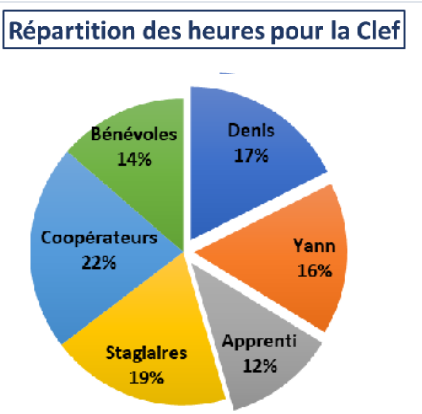

Ce qui est frappant, c'est de constater que le temps consacré à la Clef par les jardiniers ne représente qu'un tiers du total. La part des coopérateurs équivaut à peu près un 4ème jardinier (si l'on compte aussi notre apprenti-e). Ce qui a évolué depuis 2018 et le virage vers la permaculture, c'est le nombre de bénévoles et le nombre d'heures total (8'000 heures en 2017 et 12'000 heures en 2021). En effet, la mise en place de toutes les structures liées au projet et le changement des techniques culturales ont rendu notre jardin plus chronophage. En contrepartie, notre projet a attiré nombre de personnes intéressées par ce que nous faisons et nous a permis de bénéficier d'une aide grandissante et précieuse. Il aurait été difficile d'imaginer faire tout ce que nous faisons sans l'aide de nos stagiaires et bénévoles, on peut leur dire merci !

Notons encore que le passage à trois tailles de panier, l'année dernière, augmente de temps de préparation des paniers malgré le passage au vrac.

Le panier en chiffres

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Livré	972.-	1240.-	1240.-	1055.-	1276.-	971.-
Prix du panier	1050.-	1050.-	1050.-	920.-	920.-	870.-
Différence	-6,5%	+18%	+18%	+15%	+39%!!	+12%

Quantité de légumes livrés en 2021 : **23000 kg** **1 panier FAM = 4 kg en moyenne**

En 2020 : 28000 kg => 20% de production en moins

Calculs basés sur les prix de vente direct publiés par "Les Marchés Paysans", prix non bio

Le panier en chiffres

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la valeur du panier à travers les années, en comparant les paniers Famille.

La valeur du panier est définie par les quantités de légumes « livrées » à un prix conventionnel en vente directe. Nous considérons que les heures de travail font la différence entre les prix conventionnels et Bio.

Sans surprise, les chiffres de l'année passée sont nettement moins bons que ceux des dernières années. Alors qu'on s'était habitués à avoir une marge confortable par rapport à la valeur du panier, nous nous situons à -6,5% l'année dernière, pour une valeur de 972 FRS.

Cette statistique nous permet d'évaluer les déficits de rendement à environ 20-25% l'année passée par rapport à une année normale.

Notons qu'avec ces -6,5% par rapport à la valeur du panier, nous ne nous en sortons pas si mal. Nous connaissons plusieurs ACPs pour lesquelles le bilan est bien plus déficitaire. D'autre part, depuis l'introduction du vrac, pour chaque part à chaque livraison pour chaque légume, nous mettons 10% de marchandise en plus afin d'éviter les manques pour les dernières personnes qui viennent chercher leur part aux dépôts. Si ces 10% étaient comptés, nous aurions atteint la valeur du panier, même avec cette année difficile.

Ce dernier tableau (ci-dessous), présente la répartition des légumes entre les 3 parts (Famille, Duo, Solo).

Comparaison entre tailles de panier

	Famille	Duo	Solo
valeur CHF	971,74	541,13	333,50
proportions visées	**100%**	**50%**	**33%**
Proportionalité	**100%**	**56%**	**34%**

Cela s'est révélé être tout un art pour arriver à une répartition équitable des légumes entre les trois tailles de panier de semaine en semaine. Les paniers Duo et Solo devraient arriver respectivement à 50% et 33% de la valeur du panier famille. Cela a bien fonctionné pour le Solo, en revanche, nous avons eu plus de difficulté à ne pas mettre trop aux Duo. Ce dernier valait 6% (soit 25 frs) de plus qu'il n'aurait dû par rapport au panier famille à la fin de l'année. Plusieurs légumes ne se divisent pas, il faut donc les mettre entiers aux Famille comme aux Duo, ce qui en définitive avantage le Duo. Nous compensons en mettant moins de diversité dans le panier

Duo, mais l'exercice n'est pas aisé pour que ça lissee parfaitement, ce qui explique cette différence. Nous tenterons de mieux respecter la proportionnalité cette année.

Yann Meury

Une saison bien particulière

Cette année 2021 fût bien particulière, voire inédite les mauvaises conditions climatiques du printemps à l'été ont rendu la tâche de vos maraîchers particulièrement ardue. De l'eau en quantité, une température en dessous des normes saisonnières, des gels tardifs ont eu des conséquences sur l'ensemble de la production: des plantons jusqu'à vos paniers.
Les éléments climatiques n'ont pas pour seule conséquence une baisse des rendements, la météo entraîne aussi des maladies.
Durant le printemps et l'été, nous avons dû nous adapter à cette météo capricieuse :

- Réadapter sans cesse nos planifications du travail hebdomadaire: semis, plantations, travaux du sol, distribution.
- Surveiller l'état sanitaire de nos cultures (exemples : tomates, pomme de terre, oignon de printemps,...)
- Les protéger dans le cas échéant.
- Assurer le contenu de vos paniers.

Et malgré la mise en place de toutes les stratégies disponibles pour limiter les aléas météorologiques, nos efforts sont restés vains, mais ont quand même permis de limiter l'impact sur la diversité du contenu de vos paniers.

- Les serres permettent de lisser l'impact climatique.

Par contre nos rendements plus faibles qu'à l'accoutumée ont eu un impact sur la quantité.
Vers fin juin, les conditions sont revenues à la normale et grâce à une forte mobilisation de vous tous, bénévoles, stagiaires, apprentis nous avons réussi jour après jour à rattraper les retards sur les semis, plantations, travaux du sol et bien d'autres.
La période d'automne permet d'avoir un certain recul et un premier bilan sur les mois passés et à venir.

- Retour sur les cultures d'été
- Les récoltes de gardes sont rentrées et pesées.
- Prévisionnel de la répartition possible d'où une vue objective sur le déroulement de la saison hivernale au début de la saison nouvelle.

La continuité de notre transition structurelle, agronomique et permaculturelle

- retour sur le 2e chantier de plantation février 2021
- retour sur les choix agronomiques, l'aggradation de nos sols
- Les chantiers : espace lavage-rangement, tunnels
- Les partenaires de la clef : UP, Paj, FAME, formation micro-maraîchage, ce qui s'est passé,...

La production de plantons

Dans la pépinière la météo n'a eu que peu d'influence, nous faisons la pluie et le beau temps !)

La production fut soutenue en prévision d'une saison précoce…mais la météo en cours à «l'extérieur», aura créé un engorgement au bout de quelques semaines.

Étant une saison «d'adaptation au changement climatique », nous nous sommes adaptés en occupant un peu plus d'espace couvert que prévu pour trouver de la chaleur. Alors qu'en 2020 on cherchait le frais !

Une fois le mois d'avril arrivé, nous avons ouvert notre vente directe de plantons. Les premiers étant les jardiniers impatients (qui seront revenus au moins 2x…) puis les autres fin mai, pour une saison qui n'avait pas encore vraiment démarré.
Le covid n'aura pas eu raison de certains marchés. Le marché de la Permaculture a eu lieu au Genevey pour ça 2eme édition. La Clef des Champs était attendue de pied ferme et malgré le froid, ce fût un succès, presque plus un planton au voyage retour.
Un nombre croissant de voisins maraîchers nous font la demande de produire les plantons destinés à leur production.

Projet agroforesterie

L'installation de notre verger-maraîcher agroforestier a été achevée fin février après 3 hivers de chantiers participatifs.
Cette dernière étape est en partenariat avec la FRI de Courtemelon dans le cadre d'un projet d'installation d'un système Agroforestier, qui nous permet d'avoir un suivi scientifique sur les effets agronomiques, climatiques de ce dernier et des paiements directes.

Remerciements
Je profite également pour remercier tous les parrains et marraines de nos arbres.

7. Rapport des groupes de travail : « Entretien haies et arbres », Etangs », « Bricoleurs»

Yann Meury

Entretien haie et arbres fruitiers

Depuis deux ans, nous plantons des arbres fruitiers, des haies et autres variétés ligneuses (petits fruits, vignes, etc.). Pour donner de la hauteur au jardin, augmenter la biodiversité et le plus important récolter des fruits.
Ces nouveaux éléments du jardin demandent un suivi mensuel important les trois premières années. Notamment le désherbage des plantes vivaces qui malgré les paillages ont la capacité de les traverser (les vivaces étant plus adaptées aux conditions difficiles).
Au bout de 4 ans, ces actions ne seront plus que très ponctuelles du fait de la densification des plantes installées au pied et sur la ligne fruitière. Les plantes installées seront suffisamment grandes pour concurrencer les adventices.

Les autres actions récurrentes à mener dans les vergers sont :

- La tonte des chemins (une fois/mois)
- La taille (une à deux fois/an) et broyage
- Les traitements naturels (fongiques et contrôle des ravageurs) : printemps, été, automne.
- Les mulchs
- Et au final, la récolte

Notre projet, essentiel et indispensable à la pérennisation agroécologique de notre jardin représente tout de même un surcroît de travail qui peut être difficilement porté par vos jardiniers, notre domaine d'action étant déjà bien assez vaste.
L'idée serait de créer un groupe prêt à porter le projet (sous la coupe des jardiniers, bien sûr !) et à les gratifier par des récoltes de fruits.
Nous organiserons une réunion d'information pour les personnes intéressées.

Etangs

De l'eau au jardin

Didier Lambert

Nous avons déjà évoqué le problème de l'eau au jardin, essentiel pour faire pousser nos légumes, mais difficile à trouver. Nous utilisons actuellement l'eau du réseau potable qui nous coûte presque 9'000.- par année. Nous aimerions bien sûr ne plus être dépendants du réseau et avoir notre propre (re) source. Avec les étangs, nous pourrons avoir en partie notre réservoir d'alimentation au jardin.

Le design en permaculture prend forme concrètement sur le terrain, il ne manque que les étangs. Les jardiniers ont déjà expliqué l'utilité des étangs pour la biodiversité au jardin. Voyons les aspect plus technique du point de vue hydrologique et hydrogéologique.

Pour notre approvisionnement en eau, nous n'avons pas de sources directement sur notre parcelle, ni de ruisseau. Il y a les sources de Paplemont au pied du Mont Terri, mais elles sont sèches ou utilisées par la commune et le ruisseau de Paplemont est protégé. Nous avons fait des sondages jusqu'à -8m sur notre terrain, mais il n'y a pas d'eau. La géologie montre que notre terrain repose sur 25m de limons fins (Molasse) peu perméable avec une faible probabilité de trouver de l'eau. Il faudrait forer au-delà des 25m pour atteindre la roche karstique où il est probable de tomber sur des fissures ou l'eau pourrait circuler (beaucoup de conditionnel). Un forage aurait un coût très élevé, 30 à 50'000.-, dans un 1er temps, nous préférons essayer de récupérer les eaux de ruissellement. En effet, la topographique et la carte des eaux de ruissellement montrent que l'eau de pluie s'écoule vers notre jardin, principalement le long du chemin agricole qui descend de Paplemont, nous allons canaliser cette eau pour remplir le grand étang en amont de la parcelle. Des fossés permettront aussi de canaliser les eaux qui ruissellent sur

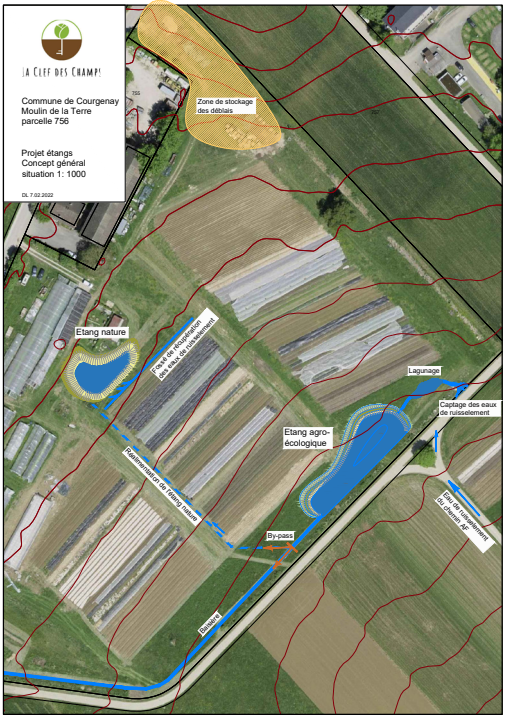

notre parcelle. Cela aura aussi l'avantage d'éviter les inondations dans les serres.

Des 2 étangs prévus cette année, un sera exclusivement consacré à l'écologie, l'étang nature, le plus petit vers la roulotte, sera étanchéifié avec de l'argile récupérée lors du percement des tunnels A16 et sera alimenté uniquement par les eaux de pluie et de ruissellement. Ses pentes seront douces afin de permettre à la faune d'y accéder facilement, la végétation sera spontanée.

Le 2eme étang, en haut du terrain le long du chemin agricole aura une fonction de bassin de rétention des eaux de ruissellement, mais aussi une fonction écologique. On le nommera étang agro-écologique. Nous avons obtenu une reconnaissance de l'OFAG (office fédérale de l'agriculture) comme amélioration

structurelle en agriculture et qualité écologique. Nous utiliserons une bâche synthétique pour l'étanchéité. Une pompe immergée permettra d'alimenter notre système d'arrosage, mais l'étang ne sera jamais asséché afin de permettre à la faune de garder ''les pieds" dans l'eau.

Financièrement, la réalisation des 2 étangs se monte à plus de 1000'000.-, nous avons à ce jour des promesses de subventions pour quasi la totalité du budget, nous attendons encore des retours du canton. Le problème est que les subventions sont principalement attribuées à l'étang nature, nous avons augmenté la qualité écologique de l'étang agro-écologique afin qu'il rentre aussi dans les critères de subventionnement.

Cet étang ne couvrira de loin pas nos besoins en eau, c'est pourquoi, en parallèle, nous étudions quand même la faisabilité d'un forage, celui-ci pourrait être financé par des emprunts remboursables à moyen terme, sachant que nous récupérerions les +/- 9'000.- de factures d'eau annuelle !

Le groupe de travail est composé d'Anita pour les demandes de fonds, Lucienne à la gestion financière, Marc pour le suivi écologique, Didier à la technique et demande de permis et bien sûr nos jardiniers pour tout le suivi du projet et du chantier.
Nous collaborons étroitement avec Pro Natura via Marc et avons mandaté l'entreprise Aménat pour la réalisation.
On vous promet l'apéro au bord de l'eau à la fête du 40ème.

Bricoleurs

Le groupe bricoleur emmené par Jean-Paul Obrecht cherche des bras.

8. Manifestations

9 avril : Atelier-conférence : agriculture locale - comment et à quel prix ?
14 mai : table ronde
21 mai : présence de la Clef des Champs au marché des plantons
20 août : fête du 40ème de la Clef des Champs
Mi-septembre : marché bio à Saignelégier

9. Finances

Christine Braun

Le budget 2021 a été réalisé par Christine Braun en collaboration avec les membres du comité.

Vérificateurs de comptes

Je vous lis le courrier des vérificatrices des comptes: «Les sous-signés Mme Andrée-Anne Chételat (excusée) et M Laurent Moine (excusé) ont contrôlé les comptes de la coopérative, La clef des Champs en date du 20 février 2021. La vérification a été faite par la lecture des comptes détaillés et par sondage des pièces justificatives. Nous avons constaté. Le bon travail réalisé par Mme Christine Braun. La comptabilité de la coopérative est tenue avec rigueur et justesse. En conséquence, nous demandons à l'assemblée générale d'en décharger Mme Christine Braun en acceptant lesdits comptes. »

Vote

L'assemblée accepte les comptes 2021 tels que présentés par Christine

Présentation des comptes et du budget 2022

En bref:

Depuis l'introduction de vrac, plusieurs coopérateurs ont choisi les abonnements attractifs « duo » et « solo » ce qui crée moins de rentrée financière.
Nous commençons aussi, avec les aménagements du jardin à recevoir plus de paiements directs.

Remarque:

Pour être à l'aise dans notre budget de nouveaux coopérateurs seraient les bienvenus. PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS ! Le bouche à oreille est toujours notre meilleur ambassadeur pour trouver de nouveaux membres.

10. Nominations des vérificateurs de comptes

Vote

Andrée-Anne et Laurent Moine sont reconduits par l'assemblée dans leur mandat de vérificateur de compte.

11. Modifications des statuts

Le comité propose de modifier les statuts pour en faciliter la compréhension et la lecture.
Chaque coopérateur a reçu un mail pour prendre connaissance de ces modifications avant l'assemblée générale.
Dans la modification des statuts, le siège de la coopérative anciennement à Porrentruy revient officiellement à Courgenay.

Vote

L'assemblée accepte la modification des statuts. Les modifications des statuts pour en faciliter la compréhension et la lecture sont acceptés.

12. Divers

Denis présente une réflexion sur le juste prix des paniers de légumes
Plusieurs membres prennent la parole sur le thème « le juste prix »
Hansjörg soulève que le sujet est récurant, et est content qu'il soit soulevé.
Manu propose de faire une cagnotte pour le salaire des jardiniers.
Jean-Pierre aimerait que l'on budgétise pour arriver au salaire juste de nos jardiniers d'ici 5 ans.
Vincent trouve la démarche courageuse mais pas toujours facile à réaliser dans un contexte de concurrence.
Le comité est sensible à cette problématique qui reviendra sur le tapis.

Question :
Cathy Lacruche demande s'il est toujours possible de payer sa part de légumes de manière fragmentée.

Christine lui répond que cela est possible, mais qu'il faut avertir pour éviter les rappels qui partent automatiquement.

Le mot de la fin
Les jardiniers remercient encore toutes les personnes qui passent au jardin.

Didier remercie l'assemblée pour sa participation à l'AG et invite les participants à l'apéritif préparé par Bionaturade.

Levée de l'AG à 18h08.
Pour le PV : Mireille Cattin

à vos agendas…

…événements à venir:

4 juin

Journée «c'est le bouquet » Plantation et semis de fleurs diverses et variées pour l'esthétique et la biodiversité du jardin.

20 août

Fête d'été et des 40 ans de la Clef

16 septembre

Préparation du marché bio

17-18 septembre

Marché bio

Nous tenons un stand durant les 2 jours

15 octobre

Confection de notre traditionnelle choucroute

comptes et budget 2021

CHARGES	Budget 2021	**Comptes 2021**	Budget 2022
Exploitation jardin	14 000	14 699	14 000
Semences et plants	7 500	9 774	4 900
Charges sp. / Prestations ext./Transp.	1 900	3 327	1 900
Prestations de stagiaires	4 500	5 207	4 500
Eau	9 800	7 734	9 000
Carburant	2 200	1 367	2 000
Energie	1 300	2 721	1 700
Total charges d'exploitation	**41 200**	**44 829**	**38 000**
Salaires et assurances sociales	138 584	148 417	137 000
Autres charges pers./Frais formation	2 100	2 382	2 000
Total charges de personnel	**140 684**	**150 799**	**139 000**
Locations de parcelles et locaux	1 440	1 560	1 480
Entretien/remplacement mat.	1 300	4 710	3 100
Frais de véhicules	2 400	2 634	3 000
Assurances	3 800	3 650	3 650
Droits, taxes, autorisations, patentes	0	482	0
Frais administratifs	1 000	636	200
Cotisations et soutiens	800	1 473	1 000
Frais AG et autres organes / Publicité	3 600	1 694	2 100
Projet de développement	8 000	0	0
Rbt dettes	6 500	0	6 000
Total autres charges d'exploitation	**28 840**	**16 839**	**20 530**
Total des charges	**210 724**	**212 467**	**197 530**

comptes et budget 2021

PRODUITS	Budget 2021	**Comptes 2021**	Budget 2021
Cotisations parts de légumes	150 000	148 770	148 000
Facturation HNT et ab. travail	5 800	6 180	4 500
Ventes marchés	25 000	30 615	30 000
Ventes plantons	20 000	17 790	18 000
Ventes petits fruits	0	776	700
Dons reçus sans contre partie	6 000	2 500	
Parrrainage arbres fruitiers	2 700	1 700	
Manifestations et fêtes	1 200	48	250
Subventions - locations de parcelles	2 900	4 788	5 500
Cours permaculture	630	392	300
Total des produits	**214 230**	**213 559**	**207 250**

RESULTAT	Budget 2021	**Comptes 2021**	Budget 2021
Total des charges	210 724	212 467	197 530
Total des produits	214 230	213 559	207 250
RESULTAT D'EXPLOITATION	**3 506**	**1 092**	**9 720**
Amortissements	-8 500	-8 971	-8 500
Charges financières	-260	-246	-200
Produits financiers	0	4	20
Produits extraordinaires (dons)	7 000	15 000	0
Charges extraordinaires	0	0	0
Abandon de créances	0	-670	0
Perte Sur débiteurs	0	0	0
Impôts	-700	2 771	-900
RESULTAT FINAL = Bénéfice	**1 046**	**8 980**	**140**

Bénéfice (+) / Perte (-)

calendrier 2022

récoltes

de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 jusqu'au jeudi 8 décembre 2022.

Tous les mercredis et jeudis de chaque semaine durant les livraisons hebdomadaire du jeudi et jusqu'à la dernière livraison du jeudi 8 décembre.

SAUF : les semaines de l'Ascencion, de la fête Dieu et du 23 juin la récolte sera les mardis et mercredis.

journées de travail de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

- **21 mai** : plantation des tomates, concombres, céleris, divers choux et salades, désherbage, repiquage, programme varié.
- **4 juin, c'est le bouquet** : plantations et semis de fleurs diverses et variées pour l'esthétique et la biodiversité du jardin.
- **18 juin** : plantations, repiquages et entretien des cultures, programme varié.
- **2 juillet** : plantations, repiquages et entretien des cultures, programme varié.
- **16 juillet** : plantations pour l'automne, entretien des cultures, récolte des oignons de garde.
- **6 août** : plantations pour l'automne, entretien des culture, évent. Finir la récolte des oignons de garde.
- **3 septembre** : entretien des cultures.
- **18-19 septembre** : Marché Bio , nous tenons un stand durant les 2 jours
- **8 octobre** : récolte des légumes de garde.
- **15 octobre** : confection de notre traditionnelle choucroute. Récolte des légumes de garde.
- **22 octobre** : récolte des légumes de garde.
- **29 octobre** : récolte des légumes de garde.
- **5 novembre** : récolte des légumes de gardes et/ou plantations dans les tunnels.
- **3 décembre** : plantations de la doucette, réparations et préparation du jardin pour l'hiver.
- **10 décembre** : dernière récolte.

légumes en folie

périodes de livraison des principaux légumes

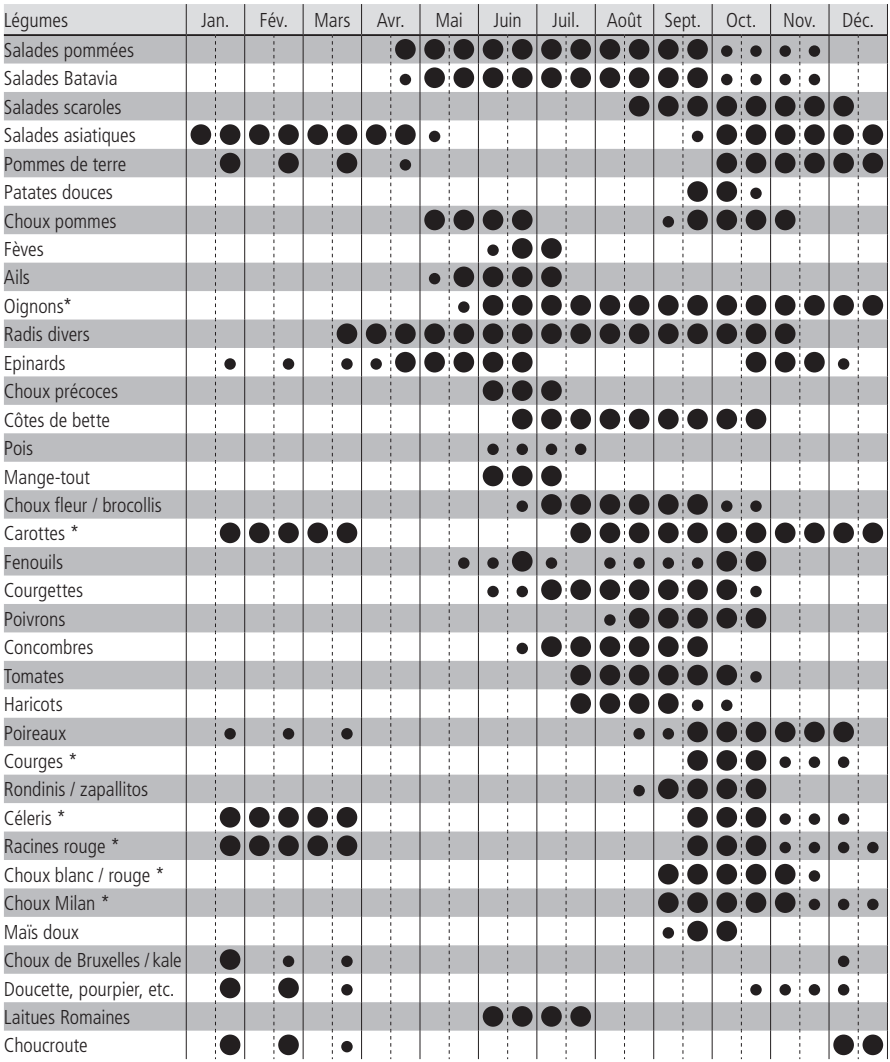

● Livraison assurée
• Livraison selon production

* frais et de garde

la limace

aime les chefs étoilés

Avec le retour de printemps , les limaces s'invitent dans votre jardin. Elles sont capables de dévorer la moitié de leur poids en une seule nuit et comme elles n'aiment pas voyager, si le restaurant leur plaît, elles n'iront pas voir ailleurs si le menu est meilleur ! Elles ont un faible pour les salades, les fraises, les tagètes, les jeunes courgettes, qu'elles repèrent grâce à leurs papilles gustatives et leurs organes olfactifs pour en analyser la qualité avant de franchir la porte du restaurant.

Tant que leur assiette sera remplie, elles seront un hôte fidèle et glouton .

Si cela ne tenait qu'à elles, elles décerneraient certainement quelques étoiles Michelin à nos jardiniers Denis et Yann.

Mireille Cattin